

# Dispersion actuelle de l'*Helix Apera* Muller dans le canton de Vaud (Suisse)

Autor(en): **Moreillon, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **55 (1923-1925)**

Heft 215

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271298>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**M. Moreillon. — Dispersion actuelle de l'Helix Aspersa Muller  
dans le Canton de Vaud (Suisse).**

---

La petite note que nous avons l'avantage de présenter aujourd'hui serait sans importance si elle ne permettait de renseigner les naturalistes sur la rapidité avec laquelle les mollusques de cette taille se propagent ensuite de reproduction dans une région où les conditions de station sont identiques.

Le 6 novembre 1861 (Tome VII, page 233 du Bulletin de notre société), M. Rod. Blanchet a présenté une note sur la répartition de l'hélice chagrinée aux environs de Lausanne. L'auteur s'est demandé si cette belle espèce était indigène ou, comme on le supposait, apportée par des religieux, antérieurement à 1536. Il conclut en admettant qu'elle a bien été introduite, mais sans pouvoir en fixer la date approximative. On ne la rencontre, écrit-il, que dans une région d'une lieue de large, soit entre Pully et Sébeillon (à l'ouest de Lausanne), dans les vignes et jardins.

Jean de Charpentier, dans son catalogue des mollusques fluviatiles et terrestres, paru en 1837, indique cette espèce comme fréquente autour de Lausanne, puis au Bévieux et aux Devens près Bex où il l'a introduite en 1819, et enfin à Berne où celle a été transportée probablement par Studer. La station de Genève, indiquée par de Charpentier, est mise en doute par Blanchet.

Actuellement cette espèce est acclimatée dans plusieurs localités suisses, où elle a été introduite accidentellement par les importateurs de légumes du midi de la France ou intentionnellement par des naturalistes.

Les stations vaudoises actuellement connues sont les suivantes : Bévieux, Barmaz, Chénoz (Ferd. Cherix, 8. 9. 24) ; Devens près Bex (Moreillon, 12. 6. 24) ; Gryon, 1100 m. (D<sup>r</sup> Perriraz, 3. 9. 24) ; Territet (introduite par le D<sup>r</sup> H. Schardt en 1885 au sentier des Roses) ; Tour de Peilz (W. Nägeli, 14, 6, 24) ; Hauteville, Blonay, Monts de Corsier, Châtel-Saint-Denis (Fribourg) 800 m. (D<sup>r</sup> Perriraz, 3. 9. 24) ; Rolle (mentionnée par Suter en 1891) ; Ste-Croix, 1100 m. (D<sup>r</sup> Chs Meylan, 19. 10. 24).

A Lausanne, station qui nous intéresse plus particulièrement, les limites actuelles sont : du lac Léman au village de Pully, Montil-

lier, Rosiaz, Chailly, le Devin, Le Calvaire, Montmeillan, les Casernes de la Pontaise (600 m.), La Châblière, sur La Croix entre Jouxkens et Renens gare, à l'ouest de cette gare, au Léman par la rive gauche de la Chamberonne (Delarue, Tonduz, Puidoux, Moreillon).

L'hélice chagrinée a ainsi déserté la région du vignoble de Pully depuis que les vignes sont abondamment sulfatées, les sels de cuivre transportés par les eaux de pluie étant, croyons-nous, préjudiciables aux œufs de ce mollusque. Cette cause n'existant pas dans la région de Renens où les vignes ont disparu, cet escargot a pu se propager plus facilement, et cela principalement en suivant le pied des murs ombragés par des plantes herbacées, les haies et à proximité immédiate des gadoues ménagères, forêts exceptées.

La migration du côté ouest de Lausanne a été de 3 kilomètres en 61 ans, ce qui représente environ 5 km. par siècle ou 50 m. par an. Cette allure nous paraît normale. Je ne sais si des renseignements de ce genre ont été donnés dans des revues de zoologie.

Cette espèce qui, avant 1819, n'existait qu'à Lausanne, a du être importée au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si elle avait été introduite avant 1536, cette espèce, à raison de 5 km. par siècle, aurait avancé jusqu'à la Veveyse et l'Aubonne, les ruisseaux, voir même les rivières, n'étant pas des obstacles indéfiniment infranchissables, d'autres espèces de mollusques se trouvant actuellement sur les deux rives de ces cours d'eau.

Le D<sup>r</sup> H. Schardt rapporte à page 19 du « Rameau de sapin » de 1911, que des *Helix Aspersa* jetées dans le Julierbach, avaient, deux ans après, formé une colonie représentée par de nombreux exemplaires sur les murs d'enclos des prairies de Samaden en Engadine, à 1800 m. d'altitude.

L'hélice chagrinée est en outre signalée à Genève, Neuchâtel, Colombier (Neuchâtel), Bâle et Fluntern, suivant renseignements aimablement communiqués par MM. les D<sup>rs</sup> Piaget et Mermod à Genève ou trouvés dans les « Rameau de Sapin ».

Cet escargot qui est recherché pour l'alimentation de l'homme dans le midi de la France, n'est pas récolté dans notre canton. Il serait plus abondant chez nous s'il n'était écrasé par les piétons circulant sur les trottoirs à proximité immédiate des jardins de Lausanne ou utilisé pour la nourriture des porcs, vu les dégâts qu'il occasionne dans les jardins des maraîchers.

N. B. Notre président, M. Paul Cruchet a, le 15 novembre 1924, trouvé une coquille de l'*Hélix Aspersa* dans son jardin potager, à Morges.

---